



urbaines et rurales et les quartiers son
sont développées, assurant la vitalité
partenance et d'intégration soci

1981-1990
1991-1995
1996-2001
Avant 1946
1946-1960
1961-1970

25%
16%
11%
3%
5%
8%

algique des mutations sociales
de la société québécoise. L'esp
action publique et des rappo
ant à comprendre l'amen

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

les transactions sociales par lesquels les
ans l'espace urbanisé, en un mot, sur l'ensemble de
vidus produisent du lien social et les sociétés prer

GUIDE 2009-2010

MAITRISE (PROFIL AVEC ESSAI) EN
PRATIQUE DE RECHERCHE ET
ACTION PUBLIQUE

Maîtrise en pratiques de recherche et action publique

Ce programme est offert tant à Montréal qu'à Québec. Les cours sont donnés par des professeurs de Montréal et de Québec. La visioconférence permet aux étudiants de suivre les enseignements tout en étant installés à Montréal et à Québec.

INRS

Centre - Urbanisation Culture Société

Bureau de Montréal
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Bureau de Québec
490, rue de la Couronne, 6e étage
Québec (Québec) G1K 9A9

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION	5
2.	DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME.....	6
3.	DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2009 – 2010.....	7
4.	DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	8
	4.1. Cheminement à temps complet INTENSIF.....	10
	4.2. Cheminement à temps complet RÉGULIER.....	11
	4.3. Cheminement à temps PARTIEL	12
5.	ÉQUIPES ET THÈMES DE RECHERCHE	13
6.	PROFESSEURS ET CHAMPS D'INTÉRÊTS	14
7.	RECONNAISSANCE D'ACQUIS	18
8.	LECTURES DIRIGÉES	19
9.	STAGE-ESSAI : MODALITÉS ET PROCÉDURES.....	20
10.	SYSTÈME DE NOTATION.....	25
11.	DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS	26

1. PRÉSENTATION

LE CENTRE - URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS

L'Institut national de la recherche scientifique (l'INRS) est une université entièrement dédiée à la recherche et à la formation de chercheurs : il offre des programmes de cycles supérieurs — maîtrise et doctorat — et accueille des stagiaires postdoctoraux. Il est une constituante de l'Université du Québec.

Le Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS est né en novembre 2000 de l'union de l'INRS-Urbanisation, qui s'intéressait depuis 30 ans à l'analyse des questions urbaines et régionales et à l'étude des populations, et de l'INRS-Culture et Société, qui était l'héritier de l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC, 1979-1994).

Le Centre - Urbanisation Culture Société est l'un des centres de recherche orientée en sciences sociales les plus importants au Québec et au Canada. Fort d'une longue tradition de recherche et d'un important volume de publications, le centre Urbanisation, Culture et Société concentre essentiellement ses énergies à décoder et éclairer les grands enjeux urbains, culturels et sociaux d'une société en perpétuelle mutation. Les recherches menées au Centre s'appuie sur une tradition qui fait beaucoup de place aux collaborations et aux partenariats avec les utilisateurs de la recherche sociale. Pour remplir sa mission, le Centre peut compter sur une solide équipe multidisciplinaire composée de trente-sept professeurs-chercheurs. Leurs activités de recherche s'articulent autour de trois approches principales : spatiale, temporelle et relationnelle et de onze thématiques de recherche : Montréal, une métropole en transformation; mobilités et migrations; développement économique local, travail et innovation; recompositions territoriales, décentralisation et démocratie; familles, réseaux personnels et solidarités sociales; âges de la vie, parcours de vie et dynamiques intergénérationnelles; exclusion et vulnérabilité sociales; habitat, quartier et modes de vie; pratiques culturelles, espace social et territoire; diversité culturelle, immigration et modes de cohabitation; institutionnalisation de la culture.

LES PRATIQUES DE RECHERCHE ET L'ACTION PUBLIQUE

Le programme de maîtrise « Pratiques de recherche et action publique » valorise des échanges croisés entre les connaissances issues de la recherche sociale et les savoirs d'expérience des acteurs de « terrain » afin de réduire la distance entre les chercheurs, les citoyens et leurs représentants institutionnels.

Quelles études récentes sur les jeunes couples et sur le vieillissement pourraient aider à développer des programmes de conciliation travail-famille? Les groupes communautaires de votre municipalité ont-ils les outils nécessaires pour participer à la prochaine consultation publique? Comment valoriser les résultats des recherches que votre conseil de la culture a financées? Quels types d'informations permettent aux organismes, aux institutions et aux pouvoirs publics d'accroître la participation aux activités culturelles? Comment s'y prendre pour connaître ou mesurer les conditions de vie et de pratiques des milieux culturels? Ces questions, et bien d'autres du même genre, sont abordées dans les études sur les pratiques de recherche et l'action publique à l'INRS-UCS. On s'y intéresse parce que la mobilisation des connaissances est aujourd'hui une préoccupation majeure de nos sociétés.

2. DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU PROGRAMME

DIRECTEUR DU PROGRAMME

Carole Lévesque

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
385, rue Sherbrooke Est, bureau 5110
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4094
Télécopieur : (514) 499-4065
Courriel : carole.levesque@ucs.inrs.ca

MEMBRES DU COMITÉ DE PROGRAMME

Carole Lévesque, professeure, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
Myriam Simard, professeure, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
Nicole Gallant, professeure, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS
Ruth Diaz, étudiante, Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS (pour 2009-2010)

BUREAU DES ÉTUDIANTS

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS

385, rue Sherbrooke Est, bureau 1114
Montréal (Québec) H2X 1E3

Monique Provost

Responsable des affaires académiques et
professorales
Tél. : (514) 499-4043
Courriel : monique.provost@ucs.inrs.ca
Bureau : 1102

Kathy Leduc

Secrétaire aux affaires étudiantes
Tél. : (514) 499-8261
Courriel : bureau_etudiants@ucs.inrs.ca

REGISTRARIAT INRS

Adresse postale

490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9

Yvonne Boisvert registraire

Élaine Parent, technicienne (inscription)
Paule Bergeron, secrétaire (demande
d'attestation)
(418) 654-3861
Sans frais : 1-877-326-5762

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Centre - Urbanisation Culture Société de l'INRS: asso@ucs.inrs.ca

3. DATES IMPORTANTES – CALENDRIER ACADÉMIQUE 2009 – 2010

Trimestre automne 2009	
24 août – 28 août	Session intensive d'introduction PRAP
31 août	Début des cours - Trimestre automne
14 septembre	Fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire
12 octobre	Congé
26 octobre – 30 octobre	Semaine de lecture
20 octobre	Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire
14 décembre	Fin des cours – Trimestre d'automne
Trimestre hiver 2010	
5 janvier	Début des cours – Trimestre d'hiver
18 janvier	Fin de la période de modification d'inscription sans mention au dossier universitaire
23 février	Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire
1 ^{er} au 7 mars	Semaine de lecture
2 et 5 avril	Congés
28 avril	Fin des cours – Trimestre d'hiver

4. DESCRIPTION DU PROGRAMME

GRADE

M.A.

CRÉDITS

45 crédits

OBJECTIFS

Le programme de maîtrise en pratiques de recherche et action publique (profil avec essai) vise à former des spécialistes de l'interface entre la recherche sociale et l'action publique dans le champ des sciences sociales, par l'apprentissage d'une expertise scientifique et professionnelle en production, usage et mobilisation des connaissances.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce programme a pour but de permettre :

L'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les questions liées à l'interface entre recherche et action, de même que sur les thématiques spécifiques du programme (*Lien social et Champs culturels*);

- Le développement de compétences spécifiquement liées aux exigences professionnelles dans les métiers reliés à l'interface;
- L'intégration des connaissances et des compétences acquises dans des activités de recherche orientée et dans des activités à finalité opératoire, dans le domaine de l'action publique.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la maîtrise, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines ou sociales. Il doit avoir, au cours de ses études, obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 (sur 4,3) ou l'équivalent. Le candidat devra, de plus, avoir réussi au moins un cours de premier cycle universitaire en statistique appliquée à des problèmes de recherche¹. Il devra également avoir une connaissance suffisante de la langue française (parlée et écrite); la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire. Le candidat devra faire état d'expériences pertinentes à l'appui de sa demande en déposant un curriculum vitae et une lettre de motivation qui démontre sa compréhension des particularités et des exigences du programme, notamment en termes d'insertion dans un milieu d'action.

Cette lettre lui permettra de se présenter, d'expliquer le choix du programme en regard de ses expériences et le choix d'un thème de bourse d'études. (Maximum 2 000 mots). Le candidat admissible pourra être appelé en entrevue d'admission. De plus, pour être admis, le candidat doit obtenir l'accord d'un professeur qui accepte de diriger ses travaux.

¹ Le syllabus de cours devra accompagner la demande d'admission. Le candidat qui ne satisfait pas à cette exigence pourra se voir imposer un cours d'appoint.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

Temps complet intensif :	1 an
Temps complet régulier :	2 ans
Temps partiel :	4 ans

LISTE DES ACTIVITÉS

Cours obligatoires (20 crédits)

- **PRA8100** Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (2 cr.)
- **PRA8110** Méthodes de recherche (6 cr.)
- **PRA8130** Action publique (3 cr.)
- **PRA8140** Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)
- **PRA8150** Mobilisation des connaissances I (1 cr.)
- **PRA8151** Mobilisation des connaissances II (2 cr.)
- **PRA8160** Lien social (3 cr.) **Ou**
- **PRA8170** Champs culturels (3 cr.)

Cours optionnels (7 crédits)

- **PRA8310** Atelier thématique I (1 cr.)
- **PRA8320** Atelier thématique II (1 cr.)
- **PRA8330** Recherche bibliographique (1 cr.)
- **PRA8410** Séminaire thématique I (1 cr.)
- **PRA8420** Séminaire thématique II (2 cr.)
- **PRA8430** Séminaire thématique III (3 cr.)
- **PRA8440** Lectures dirigées (3 cr.)
- Autre cours (3 cr.)
(à l'INRS ou dans une autre université) selon le projet spécifique de l'étudiant

Stage/Essai (18 crédits obligatoires)

- **PRA8610** Préparation du projet de stage/essai (2 cr.)
- **PRA8620** Stage/essai (12 cr.)
- **PRA8630** Transfert dirigé (4 cr.)

4.1. Cheminement à temps complet INTENSIF

Activités		Nombre total de crédits au trimestre
1^{er} trimestre (automne)		
PRA8100 Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (2 cr.)	obligatoire	15 à 16 cr.
PRA 8110 Méthodes de recherche I (4 cr.)	obligatoire	
PRA 8150-8151 Mobilisation des connaissances I et II (1 cr. et 2 cr.)	obligatoire	
PRA 8130 Action publique (3 cr.)	obligatoire	
PRA 8160 Lien social ou PRA 8170 Champs culturels (3 cr.) ²	obligatoire	
0 à 1 crédit :		
PRA 8330 Recherche bibliographique (1 cr.)	optionnel	
2^e trimestre (hiver)		
PRA 8110 Méthodes de recherche II (2 cr.)	obligatoire	13 à 14 cr.
PRA 8140 Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)	obligatoire	
PRA 8610 Préparation du projet de stage/essai II (2 cr.)	obligatoire	
6 à 7 crédits :		
PRA 8440 Lectures dirigées (3 cr.)	optionnel	
PRA 8310 Atelier thématique I Les outils de communication (1 cr.) ³	optionnel	
PRA 8320 Atelier thématique II L'usage des statistiques sociales à l'interface de la recherche et de l'action (1 cr.)	optionnel	
PRA 8420 Séminaire thématique II Initiation aux relations d'interface (2 cr.)	optionnel	
PRA 8430 Séminaire thématique III Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive (3 cr.)	optionnel	
PRA XXXX Séminaire thématique IV L'innovation (3 cr.)	optionnel	
Autre (3 cr.)	optionnel	
3^e trimestre (été)		
PRA 8620 Stage/Essai (12 cr.)	obligatoire	16 cr.
PRA 8630 Transfert dirigé (4 cr.)	obligatoire	

² Ces cours seront donnés à l'automne à compter de l'année 2010-2011. Pour la présente année, 2009-2010, ces cours sont offerts à la session d'hiver 2010.

³ Ne sera pas offert en 2009-2010.

4.2. Cheminement à temps complet REGULIER

Activités		Nombre total de crédits au trimestre
1^{er} trimestre (automne)		
PRA8100 Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (2 cr.)	obligatoire	12 cr. à 13 cr.
PRA 8130 Action publique (3 cr.)	obligatoire	
PRA 8110 Méthodes de recherche I (4 cr.)	obligatoire	
PRA 8150-8151 Mobilisation des connaissances I et II (1 cr. et 2 cr.)	obligatoire	
0 à 1 crédit		
PRA 8330 Recherche bibliographique (1 cr.)	optionnel	
2^e trimestre (hiver)		
PRA 8110 Méthodes de recherche II (2 cr.)	obligatoire	9 cr. à 11 cr
PRA 8610 Préparation du projet de stage/essai (2 cr.)	obligatoire	
5 à 7 crédits :		
PRA 8310 Atelier thématique I Les outils de communication (1 cr.) ⁴	optionnel	
PRA 8320 Atelier thématique II L'usage des statistiques sociales à l'interface de la recherche et de l'action (1 cr.)	optionnel	
PRA 8420 Séminaire thématique II Initiation aux relations d'interface (2 cr.)	optionnel	
PRA 8430 Séminaire thématique III Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive (3 cr.)	optionnel	
PRA XXXX Séminaire thématique IV L'innovation (3 cr.)	optionnel	
3^e trimestre (été)		
0 à 6 crédits :		
PRA 8440 Lectures dirigées (3 cr.)	optionnel	0 à 6 cr.
Autre (3 cr.)	optionnel	
4^e trimestre (automne)		
PRA 8160 Lien social ou PRA 8170 Champs culturels (3 cr.) ⁵	obligatoire	12 cr.
PRA 8140 Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)	obligatoire	
PRA 8620 Stage/Essai (6 cr.)	obligatoire	
5^e trimestre (hiver)		
PRA 8620 Stage/essai (6 cr.) (suite)	obligatoire	10 cr.
PRA 8630 Transfert dirigé (4 cr.)	obligatoire	

⁴ Ne sera pas offert en 2009-2010.

⁵ Ces cours seront donnés à l'automne à compter de l'année 2010-2011. Pour la présente année, 2009-2010, ces cours sont offerts à la session d'hiver 2010.

4.3. Cheminement à temps PARTIEL ⁶

Activité		Nombre total de crédits au trimestre
1^{er} trimestre (automne)		
PRA8100 Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche (2 cr.)	obligatoire	8 cr.
PRA 8150-8151 Mobilisation des connaissances I et II (1 cr. et 2 cr.)	obligatoire	
PRA 8130 Action publique (3 cr.)	obligatoire	
2^e trimestre (hiver)		
PRA 8140 Nouvelles régulations économiques et juridiques (3 cr.)	obligatoire	6 cr. à 13 cr.
2 à 7 crédits :		
PRA 8310 Atelier thématique I Les outils de communication (1 cr.) ⁷	optionnel	
PRA 8320 Atelier thématique II L'usage des statistiques sociales à l'interface de la recherche et de l'action (1 cr.)	optionnel	
PRA 8430 Séminaire thématique III Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive (3 cr.)	optionnel	
PRA XXXX Séminaire thématique IV L'innovation (3 cr.)	optionnel	
Autre (3 cr)	optionnel	
3^e trimestre (automne)		
PRA 8110 Méthodes de recherche II (4 cr.)	obligatoire	7 à 11 cr.
PRA 8160 Lien social ou PRA 8170 Champs culturels (3 cr.) ⁸	obligatoire	
0 à 4 crédits :		
PRA 8330 Recherche bibliographique (1 cr.)	optionnel	
PRA 8440 Lectures dirigées (3 cr.)	optionnel	
4^e trimestre (hiver)		
PRA 8110 Méthodes de recherche II (2 cr.)	obligatoire	6 à 11 cr.
PRA 8610 Préparation du projet de stage/essai (2 cr.)	obligatoire	
2 à 7 crédits :		
PRA 8310 Atelier thématique I Les outils de communication (1 cr.)	optionnel	
PRA 8320 Atelier thématique II L'usage des statistiques sociales à l'interface de la recherche et de l'action (1 cr.)	optionnel	
PRA 8420 Séminaire thématique II Initiation aux relations d'interface (2 cr.)	optionnel	
PRA 8430 Séminaire thématique III Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive (3 cr.)	optionnel	
PRA XXXX Séminaire thématique IV L'innovation (3 cr.)	optionnel	
Autre (3 cr)	optionnel	
5^e trimestre (été)		
PRA 8620 Stage/essai (6 cr.)	obligatoire	6 cr.
6^e trimestre (automne)		
PRA 8620 Stage/essai (6 cr.)	obligatoire	6 cr.
7^e trimestre (hiver)		
PRA 8630 Transfert dirigé (4 cr.)	obligatoire	4 cr.

⁶ Des aménagements de ce cheminement sont possibles : par exemple, les lectures dirigées peuvent être réalisées à un autre moment dans le cheminement. Il en est de même pour d'autres cours. Le cheminement doit être établi, entre autres en fonction de l'entrée en stage, qui requiert que certains cours aient été réussis ou soient en cours de réalisation.

⁷ Ne sera pas offert en 2009-2010.

⁸ Ces cours seront donnés à l'automne à compter de l'année 2010-2011. Pour la présente année, 2009-2010, ces cours sont offerts à la session d'hiver 2010.

5. ÉQUIPES ET THÈMES DE RECHERCHE

Les professeurs-chercheurs de l'INRS-UCS entretiennent tous, dans le cadre de leurs activités de recherche, des relations étroites avec des acteurs collectifs, dans les secteurs culturels et sociaux, qu'il s'agisse de ministères, d'établissements de services, d'entreprises privées, d'associations, de syndicats, de groupes communautaires ou autres. Au fil des ans, ils ont donc développé des savoir-faire et des connaissances dans la conduite de projets réalisés en interaction constante avec les milieux de pratique ou avec les utilisateurs de la recherche sociale. Le programme proposé s'appuie évidemment sur cette expertise, qui est une marque distinctive du Centre. Tous les étudiants du programme sont accueillis dans une de ces équipes de recherche. Tout en apprenant à être d'excellents chercheurs, ils deviendront bien au fait de la dynamique et des contraintes particulières de ces milieux. Ils développeront des compétences relationnelles nécessaires pour intervenir dans ce cadre.

Les équipes de recherche associées au programme au sein de l'INRS-UCS s'inscrivent dans deux grandes thématiques pluridisciplinaires : le *Lien social* et les *Champs culturels*. Les recherches se rattachant à la thématique du *Lien social* visent à saisir les reconfigurations des rapports sociaux, des appartenances et des identités. Mentionnons, par exemple, les recherches sur le travail, les migrations, les mutations du couple et de la famille, la protection des personnes vulnérables, les mouvements sociaux, les conflits interculturels, etc. À la thématique des *Champs culturels* se rattachent plus particulièrement des recherches portant sur les arts, les industries et institutions culturelles, la transformation de la culture, la mondialisation des marchés culturels et scientifiques.

Les équipes associées au programme sont :

- le Chantier des Histoires régionales;
- la Chaire de recherche du Canada sur la ville et les enjeux politiques liés à l'insécurité;
- la Chaire Fernand-Dumont sur la culture;
- l'équipe pancanadienne sur les politiques culturelles;
- le Groupe de recherche sur la migration ville/campagne et les néo-ruraux;
- le Groupe de recherche sur les pratiques artistiques contemporaines;
- le Groupe de recherche sur les transformations du travail, des âges et des politiques sociales;
- le Groupe interdisciplinaire de recherche sur les Amériques (GIRA);
- l'Observatoire Jeunes et Société;
- le Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelles;
- le Réseau québécois d'échange sur les questions autochtones (DIALOG);
- le Volet 2 – Vie de quartier, trajectoires résidentielles, réseaux sociaux et gestion des équipements collectifs d'Immigration et métropoles.

6. PROFESSEURS ET CHAMPS D'INTÉRÊTS

BELLAVANCE, Guy
Ph.D., sociologie

(514) 499-4081
guy.bellavance@ucs.inrs.ca

- Emploi et main d'œuvre du secteur culturel
- Politiques culturelles
- Multimédia
- Consommation et publics des arts
- Formation professionnelle et système d'éducation
- Sociologie et histoire des institutions culturelles

BELLEAU, Hélène
Ph.D., sociologie

(514) 499-4053
helene.belleau@ucs.inrs.ca

- Famille
- Génération, transmission, mémoire
- Argent

BOUDREAU, Julie-Anne
Ph.D., études urbaines

(514) 499-4072
julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

- Sentiment d'insécurité
- Mobilisation sociopolitique
- Gouvernance métropolitaine
- Recomposition de l'État
- Peur et gestion du risque dans les villes

CHARBONNEAU, Johanne
Ph.D., science politique

(514) 499-4002
johanne.charbonneau@ucs.inrs.ca

- Sociologie urbaine
- Espace social : famille, réseaux, don, entraide
- Politiques sociales, interventions sociales et protection de la jeunesse
- Immigration
- Évaluations de programmes

GALLANT, Nicole
Ph.D., sc. politiques

(418) 687-6437
nicole.gallant@ucs.inrs.ca

- Jeunes
- Minorités ethnoculturelles
- Réseaux sociaux
- Citoyenneté et représentation
- Identités culturelles
- Peuples autochtones
- Francophonie canadienne
- Immigration hors métropole
- Sociabilité et Internet

GAUTHIER, Madeleine
Ph.D., sociologie

(418) 687-6421

Madeleine.gauthier@ucs.inrs.ca

- Jeunes
- Insertion sociale et professionnelle
- Participation civique et associative
- Mobilité géographique et régions
- Pauvreté
- Comparaisons internationales

HARVEY, Fernand
Ph.D., sociologie

(418) 687-6430

fernand.harvey@ucs.inrs.ca

- Culture régionale, régions culturelles
- Pratiques culturelles
- Études québécoises
- Transmission de la culture
- Mondialisation et culture

LATOUCHE, Daniel
Ph.D., science politique

(514) 499-4005

daniel.latouche@ucs.inrs.ca

- Analyse des politiques et prospective
- Relations fédérales/provinciales
- Sociologie des arts et de la culture en milieu urbain
- Politique et économie des télécommunications
- Prospective et politique scientifique
- Ethnicité et immigration
- Villes et mondialisation

LELOUP, Xavier
Doctorat en sociologie urbaine

(514) 499-4030

xavier.leloup@ucs.inrs.ca

- Habitat et logement,
- Mode de vie urbain, transformation des espaces résidentielles
- Coexistence multiculturelle
- Isolement résidentiel et intimité,
- Racisme et discrimination
- Pauvreté et déprivation urbaine
- Économie urbaine et analyse quantitative

LEMIEUX, Denise
Ph.D., sociologie

(514) 499-4066

denise.lemieux@ucs.inrs.ca

- Enfance;
- Vie adulte;
- Parentalité;
- Transmission;
- Socialisation; vie associative;
- Culture.

LESEMANN, Frédéric
Doctorat en sociologie

(514) 499-8298

frederic.lesemann@ucs.inrs.ca

- Politiques sociales
- État-providence
- Travail et emploi atypiques
- Vieillesse
- Retraites
- Développement social

LÉVESQUE, Carole
Ph.D., anthropologie

(514) 499-4094
carole.levesque@ucs.inrs.ca

- Peuples autochtones
- Savoirs des autochtones
- Développement durable
- Intégration communautaire
- Environnement social

LUCIER, Pierre
Doctorat d'État, Université des Sciences
humaines de Strasbourg

(418) 687-6444
pierre.lucier@ucs.inrs.ca

- Philosophie de la culture
- Philosophie de la religion
- Histoire de la pensée philosophique et théologique occidentale.
- Éducation et enseignement supérieur : histoire, politiques et systèmes comparés; formation scolaire en Éthique et culture religieuse.

OUELLETTE, Françoise-Romaine
Ph.D., anthropologie

(514) 499-4016
ouelletter@ucs.inrs.ca

- Anthropologie de la famille
- Psychanalyse
- Adoption
- Normes sociales et juridiques
- Réseaux sociaux

PERRON, Normand
Ph.D., histoire

(418) 687-6434
normand.perron@ucs.inrs.ca

- Milieu géographique
- Démographie
- Groupes ethniques
- Développement économique
- Dynamique et mise en place des institutions
- Vie culturelle
- Processus d'identité régionale
- Espace régional

POIRIER, Christian
Ph.D., sc. politiques

(514) 499-4092
christian.poirier@ucs.inrs.ca

- Analyse des organisations et institutions culturelles
- Cinéma et industries culturelles
- Politiques culturelles
- Diversité culturelle
- Groupes d'intérêt, associations et coalitions

SIMARD, Myriam
Doctorat en sociologie

(514) 499-4061
myriam.simard@ucs.inrs.ca

- Immigration en région et en milieu rural
- Jeunesse régionale d'origine immigrée
- Transformation de la ruralité
- Néo-ruraux
- Culture rurale
- Politique de la régionalisation de l'immigration
- Facteurs d'attraction et de rétention en région

SAINT-PIERRE, Diane
Ph. D., administration publique

(418) 687-6413
diane.saint-pierre@ucs.inrs.ca

- Analyse comparative des politiques culturelles
- Gestion publique de la culture
- Gouvernance
- Acteurs sociaux et groupes de pression
- Cultures régionales et identités culturelles
- Analyse historique institutionnelle

TRÉPANIÉ, Michel
Ph.D., sociologie

(514) 499-8245
michel.trepanier@ucs.inrs.ca

- Sociologie et histoire des sciences et de la technologie
- Politique scientifique, politique technologique
- Retombées technologiques des activités de R-D
- Choix technologiques dans les projets d'infrastructures urbaines

VULTUR, Mircea
Doctorat en sociologie

(418) 687-6414
mircea.vultur@ucs.inrs.ca

- Travail
- Insertion professionnelle
- Jeunes
- Diplôme et filières de formation
- Formes de qualification
- Comparaisons internationales
- Transitions démocratiques
- Libéralisme et mondialisation

7. RECONNAISSANCE D'ACQUIS

LES RÈGLES

Extraites de : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
Règlement no 2 : les études de cycles supérieurs (2^e édition, déc. 1999),
Chapitre 6, article 6, p. 36.

ARTICLE 6 - RECONNAISSANCE D'ACQUIS

6.1 Règles

La reconnaissance d'acquis est régie par les règles suivantes :

- a) la demande de reconnaissance d'acquis doit être faite par l'étudiant aussitôt que possible après son admission au programme;
- b) toute proposition relative à la reconnaissance d'acquis doit être recommandée par le directeur du programme et approuvée par le directeur des études.

6.2 Activités admissibles

Seules les activités de scolarité du programme auquel une personne est admise peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis, sauf dans le cas d'une réadmission à un même programme.

6.3 Adéquation avec le programme d'études visé

Les acquis d'une personne sont reconnus lorsqu'ils correspondent aux objectifs de formation du programme auquel elle est admise.

6.4 Vérification exigible

Peut être soumise à une vérification de ses connaissances et de ses habiletés, la personne qui présente une demande de reconnaissance d'acquis découlant de situations de travail et qui ne sont pas attestés par une institution de formation reconnue.

6.5 Effets de la reconnaissance d'acquis

La reconnaissance d'acquis donne lieu à l'un ou l'autre des effets suivants, dans le programme qui fait l'objet de la demande :

- a) *l'exemption* : l'inscription à un cours donné du programme n'est pas requise; les crédits rattachés à ce cours sont accordés avec la mention K;
- b) *le transfert* : les résultats d'un cours déjà réussi par une personne dans un programme, sont portés sur son relevé de notes dans un autre programme de même cycle;
- c) *la substitution* : l'inscription à un cours déterminé du programme est remplacée par une inscription à un autre cours.

La reconnaissance d'acquis concernant un cours crédité dans un programme déjà sanctionné par un grade, ne donne lieu qu'à une substitution.

6.6 Limite des crédits accordés

Maîtrise - Une personne admise à un programme de maîtrise ne peut se voir accorder, par reconnaissance d'acquis, plus des deux tiers des crédits de scolarité de ce programme.

6.7 Appel

Une personne qui se croit lésée à la suite d'une demande de reconnaissance d'acquis peut en appeler de la décision motivée de l'INRS selon les règles prévues à l'article 5 du chapitre 10 du présent règlement.

LA PROCEDURE

Le dossier servant à l'étude de la demande de reconnaissance d'acquis doit être préparé par l'étudiant aussitôt que possible après son admission au programme.

Le dossier doit être transmis à la secrétaire du programme qui se chargera de l'acheminer aux professeurs membres du SCAE.

Le dossier soumis par l'étudiant doit comprendre les éléments suivants :

- *le cas échéant, lorsque la demande s'appuie sur des cours*
 - le/les relevé/s de notes⁹ attestant la réussite du/des cours que l'étudiant veut substituer à un cours du programme;
 - le/s syllabus du/des cours ou de la/des formation/s que l'étudiant veut substituer à un cours du programme;
 - une mise en parallèle de ce/s syllabus avec celui du cours du programme PRAP pour lequel l'étudiant désire obtenir une reconnaissance d'acquis (comparaison des contenus);
- *le cas échéant, lorsque la demande s'appuie sur des expertises ou des réalisations professionnelles*
 - une description de tâches faisant état de la maîtrise des contenus identifiés dans le syllabus du cours du programme PRAP pour lequel l'étudiant désire obtenir une reconnaissance d'acquis;
 - une mise en parallèle de cette description de tâches avec le syllabus du cours du programme PRAP pour lequel l'étudiant désire obtenir une reconnaissance d'acquis (comparaison des contenus);
 - un/des travaux de recherche sur la base duquel/desquels l'étudiant demande une exemption à un cours du programme;
 - une mise en parallèle (comparaison des contenus) de ces travaux avec le/les syllabus du cours du programme PRAP pour lequel l'étudiant désire une exemption (comparaison des contenus).

La décision sur la demande de reconnaissance d'acquis est prise par le SCAE et transmise par le directeur du programme.

8. LECTURES DIRIGÉES

L'étudiant doit lire et analyser une vingtaine d'articles et 1 ou 2 livres (ou l'équivalent sous forme d'articles et de chapitres de livre) soit entre 500 et 700 pages de lecture;

La liste des lectures à faire doit être approuvée par le directeur/directrice de recherche;

Le travail à faire sur ces lectures (objectifs, orientations, questions à répondre, etc.) est déterminé par le directeur de recherche en collaboration avec l'étudiant.

Aux fins de l'évaluation, l'étudiant doit remettre un document (texte ou tableaux synoptiques) variant entre 20 et 40 pages.

⁹ Il peut s'agir du relevé transmis au moment de la demande d'admission. Sinon, il faut un relevé de notes officiel, transmis par l'établissement.

9. STAGE-ESSAI : MODALITÉS ET PROCÉDURES

18 crédits sont consacrés à l'activité stage/essai répartis de la façon suivante :

PRA8610 Préparation du projet de stage/essai (2 cr.)

PRA8620 Stage/Essai (12 cr.)

PRA8630 Transfert dirigé (4 cr.)

Outre les crédits de préparation (2 cr.), le stage/essai et l'activité de transfert dirigé comprend un total de 16 crédits ce qui équivaut à environ 720 heures de travail.

PRÉPARATION DU STAGE / ESSAI

Le stage/essai se prépare notamment à l'intérieur du séminaire **PRA8610** *Préparation du projet de stage/essai*, activité définie comme suit :

En collaboration avec le directeur du stage/essai et les partenaires impliqués, l'étudiant sera amené à préparer son stage en précisant les objectifs qu'il entend poursuivre et en explorant diverses facettes de la culture organisationnelle de son milieu de stage (aspects historiques, logistiques, éthiques, acteurs clés, etc.). Ce cours vise également à définir les principaux paramètres qui conduiront à la production de l'essai, soit le rapport réalisé à la suite du stage. Il s'agira pour l'étudiant d'intégrer dans le cadre d'une problématique spécifique, les dimensions théoriques et méthodologiques de son projet et de planifier les diverses activités de mobilisation et d'échange des savoirs qui s'y rattachent.

Un séminaire complémentaire et optionnel, **PRA8420** *Initiation aux relations d'interface* est aussi offert. Il permet d'acquérir une formation pratique sur deux aspects importants lors des relations d'interface : la négociation avec les partenaires et les divers outils de communication et styles d'écriture.

OBJECTIFS

Le stage

Le stage permet à l'étudiant d'expérimenter le rôle d'interface en réalisant un mandat de recherche et/ou de mobilisation/transfert dans une équipe de recherche de l'INRS-UCS, en lien avec un milieu d'action, ou directement dans un milieu d'action associé au programme d'études.

Le transfert dirigé

L'étudiant réalise deux activités de transfert des connaissances à partir de son expérience de stage et expérimente ainsi concrètement cette dimension spécifique associée au travail de médiateur dans l'interface entre la recherche et l'action. La première activité de transfert a pour cadre le milieu d'action dans lequel l'étudiant a réalisé son stage. La seconde activité a pour cadre le milieu de la recherche et s'adresse à la communauté scientifique. Chaque activité de transfert compte pour deux crédits. Pour le transfert dans le milieu d'action,

l'étudiant choisit parmi différentes activités possibles : organisation d'un débat public, d'une journée d'étude ou d'un colloque, mise sur pied d'un site web, création d'un bulletin d'information, préparation d'un dossier d'information en vue d'une diffusion dans les médias, etc. Pour le transfert dans la communauté scientifique, les formes privilégiées sont la conférence ou l'affiche présentée dans un Colloque ou un séminaire réunissant des chercheurs.

L'essai

L'essai permet à l'étudiant de rendre compte de son stage. L'étudiant y intègre des connaissances et compétences portant sur une question ou un thème ainsi que sur le processus de mobilisation des connaissances acquises à travers une application concrète d'une activité d'interface entre recherche sociale et action publique.

CONDITIONS DU STAGE

Durée du stage/essai

L'ensemble des activités liées au stage/essai (stage, activité de transfert dirigé et essai) est d'une durée équivalant à une session à temps plein. Le stage/essai est d'une durée approximative de huit semaines à laquelle s'ajoutent les activités liées au transfert dirigé, d'une durée approximative de 4 semaines, ainsi que la rédaction de l'essai (environ 4 semaines).

Préparation du stage

La préparation du stage est assumée par l'étudiant avec l'aide des professeures responsables du cours PRA8610 et du directeur de recherche. En préparant son stage, l'étudiant est amené à préciser le mandat qu'il aura à réaliser. Le directeur, les membres du sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et les responsables du cours de préparation du projet de stage/essai doivent approuver le stage. Pour ce faire, une copie de l'entente relative aux modalités de réalisation d'un stage / essai leur est acheminée.

Le mandat

Par ce stage en pratiques de recherche et action publique, l'étudiant doit expérimenter le rôle d'interface entre la recherche et l'action publique. Le mandat confié au stagiaire doit permettre cette expérimentation.

Le mandat du stage doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées de l'organisme d'accueil, y compris celles du répondant (si différent du directeur de recherche)
- Le thème du stage et ses objectifs
- Les activités prévues
- Les modalités relatives à la propriété intellectuelle
- Les modalités relatives au certificat d'éthique si pertinent
- L'échéancier du stage incluant : tâches, ressources nécessaires, temps prévu pour chaque opération
- Les produits et extrants (vidéo, dépliants...)

Ces éléments se retrouvent dans le document intitulé : « Entente relative aux modalités de réalisation d'un stage / essai ».

L'organisme d'accueil

Le stage peut se dérouler dans un milieu d'action associé au programme ou au sein d'une équipe de recherche du Centre qui travaille en partenariat avec des milieux d'action publique.

Encadrement du stage

Le stage est encadré par le directeur de recherche de l'étudiant et par un répondant au sein de l'organisme du milieu s'il y a lieu.

Pré requis

Avant de débiter le stage et de s'inscrire à l'activité PRA8620, il faut avoir l'autorisation du SCAE, des responsables du cours de préparation du projet de stage/essai et du directeur de recherche (vote majoritaire).

Il faut également avoir réussi les cours suivants :

- **PRA8100** Savoirs en action publique, politiques et pratiques de recherche (2 crédits)
- **PRA8130** Action publique (3 crédits)
- **PRA8150** Mobilisation des connaissances I (1 crédit)
- **PRA8151** Mobilisation des connaissances II (2 crédits)

ET

Être inscrit ou avoir réussi les cours suivants :

- **PRA8110** Méthodes de recherche (6 crédits)
- **PRA8610** Préparation du projet de stage / essai (2 crédits)
- **PRA8160 / PRA8170** Lien social (3 crédits) / Champs culturels (3 crédits)

Le cours Lectures dirigées (**PRA8440**) n'est pas pré requis à l'inscription au Stage / essai (**PRA8620**). Toutefois, l'étudiant qui souhaite s'y inscrire ne pourra pas le faire s'il a déjà complété son Stage / essai (**PRA8620**).

RÉALISATION DU STAGE

Le stage peut être réalisé au cours d'une ou de deux sessions.

Des rencontres périodiques sont prévues au cours de l'activité de stage avec le directeur de recherche et le répondant dans le milieu de stage (s'il y a lieu) afin de discuter de l'avancement du stage, de son déroulement.

Les frais d'inscription pour le stage doivent être payés en entier dans la session au cours de laquelle l'étudiant s'inscrit et ce même lorsque le stage s'étend sur deux sessions.

Seuls les étudiants qui réalisent leur stage pendant la session d'été ont droit à une bourse. Par contre, l'étudiant dans cette situation n'aura pas de bourse à l'hiver suivant puisque la bourse s'étend sur un maximum de quatre sessions.

L'ESSAI

Réalisation de l'essai

En ce qui a trait au contenu (fond), l'essai doit rendre compte de la maîtrise et de l'intégration de l'ensemble des connaissances et des compétences acquises dans le cadre de la maîtrise et, plus spécifiquement, à la rigueur, la cohérence et la pertinence de la présentation et de l'analyse/discussion de chacun des éléments suivants :

- a) la description du stage (sujet, problématique, activités, acteurs impliqués, méthodologie/démarche, résultats et/ou interventions, retombées);
- b) la description et la justification des activités de transfert réalisées;
- c) le bilan critique du stage (apprentissages thématiques, savoirs et savoir faire en mobilisation, réalisations, contraintes et difficultés rencontrées, retombées);
- d) la réflexion critique et analytique sur la mobilisation des connaissances à partir des données et observations recueillies en cours de stage;
- e) la réflexion critique et analytique sur le rôle et le travail d'agent d'interface.

En ce qui a trait à la forme de l'essai, l'étudiant devra porter une attention particulière à la précision et à la clarté du texte, à la qualité de la langue, à la pertinence du titre choisi, à la présentation matérielle, etc.

Il est suggéré de préparer l'essai en utilisant l'étude de cas comme cadre de référence ; une stratégie de recherche qui permet de confronter les observations et les expériences à la littérature pertinente (théorique, empirique ou pratique) afin de dégager les processus structurants plus globaux ainsi que les meilleures pratiques et de mieux comprendre comment ces derniers se sont « concrétisés » dans les caractéristiques spécifiques du stage. Dans cette perspective, l'essai ne s'intéresse pas seulement aux spécificités de la situation vécue (bien qu'elles puissent être valorisées et intéressantes), « mais à sa capacité de servir de voie d'accès à d'autres phénomènes ou à d'autres aspects de la réalité ». ¹⁰ Ainsi, le cas présenté et analysé dans l'essai cesse-t-il d'être particulier et peut contribuer de façon significative à l'avancement des savoirs et savoir faire sur la mobilisation des connaissances.

Dans le cadre de la préparation de l'essai, nous entendons par étude de cas une démarche de recherche de type ethnographique dans laquelle le chercheur/agent d'interface recourt à différentes sources de données, tant qualitatives que quantitatives. L'étude de cas, produit et présente des informations riches et détaillées sur des activités, des événements et des comportements qui permettent de décrire, définir et mieux comprendre des actions, des significations, des problèmes et des processus dans leur contexte réel.

¹⁰ PIRES, A. (1997) « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », in J. Poupart et al. (éds.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin.

Plus spécifiquement, l'essai prend la forme d'un document dont la longueur varie entre 18 000 et 24 000 mots¹¹, comprenant :

- une description du stage (sujet, problématique, activités, acteurs impliqués, méthodologie/démarche, résultats et/ou interventions, retombées anticipées);
- une description des activités de transfert (en milieu d'action et en milieu scientifique) précisant les principales réalisations;
- une analyse (au regard de la littérature théorique, empirique et pratique pertinente) et un bilan critique des activités réalisées en cours de stage: apprentissages thématiques, savoirs et savoir faire en mobilisation, réalisations, contraintes et difficultés rencontrées, retombées;
- une réflexion critique et analytique sur le rôle de chercheur et/ou d'agent d'interface en contexte d'application.

ÉVALUATION DE L'ESSAI ET DE L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT DIRIGÉ

Au terme de son stage et de l'activité de transfert dirigé, l'étudiant doit soumettre un essai dont les caractéristiques ont été décrites précédemment.

L'essai ne peut être soumis pour évaluation que lorsque la scolarité requise dans le programme est complétée et ce en vertu l'article 7.2 du chapitre 8 du *Règlement no 2 : les études de cycles supérieurs* (Deuxième édition, décembre 1999).¹²

L'essai (incluant les deux activités de transfert dirigé) est évalué par un jury composé d'au moins trois personnes :

- Le directeur de recherche (et le codirecteur s'il y a lieu)
- Le répondant du milieu d'action ou un représentant d'un milieu d'action
- Un autre professeur

La composition du jury doit être approuvée par le SCAE.

Système de notation :

- **PRA8620** Stage/essai (12 cr.) : succès ou échec avec mention
- **PRA8630** Transfert dirigé (3 cr.) : notation lettre

Les évaluateurs ont 40 jours pour remettre leur évaluation. Une fois les évaluations reçues, le SCAE statue sur la mention à attribuer à l'étudiant et sur les corrections exigées s'il y a lieu.

¹¹ Équivalent d'une soixantaine de pages à interligne simple.

¹² **Extrait du Règlement no 2 Règlement no 2 : les études de cycles supérieurs** (Deuxième édition, décembre 1999), Chapitre 8, article 7.2 : Conditions de dépôt d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse
Le dépôt d'un essai, d'un mémoire ou d'une thèse est assujéti aux conditions suivantes :

- avoir terminé les activités de scolarité prévues;
- avoir obtenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,5;
- avoir obtenu de son directeur d'essai, de mémoire ou de thèse l'autorisation de déposer son essai, son mémoire ou sa thèse.

10. SYSTÈME DE NOTATION

Voici quelques repères permettant de donner un sens aux notes attribuées aux étudiants.

BALISES

- Le règlement général n° 3 de l'Université du Québec concernant les études de cycles supérieurs et de la recherche fixe le seuil minimum de passage à 2,5. De plus, une moyenne cumulative inférieure à 3,0 peut entraîner une restriction dans la poursuite des études.
- En pratique, un étudiant doit avoir une moyenne cumulative de 3,7 pour avoir une chance d'obtenir une bourse d'un organisme subventionnaire.

Le tableau suivant pourrait résumer les repères numériques et interprétatifs que les professeurs se donnent :

Notation littérale	Équivalent numérique	Correspondance en pourcentage	Centiles cumulatifs (%)
A+	4,3	95-100	10
A	4,0	90-94	25
A-	3,7	85-89	50
B+	3,3	82-84	75
B	3,0	78-81	90
B-	2,7	75-77	100
C+	2,3	72-74	
C	2,0	70-71	
E	0,0	<70	

11. DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS

PRA8100 SAVOIRS EN ACTION, POLITIQUES ET PRATIQUES DE RECHERCHE (2 CR.)

Responsables : Frédéric Lesemann et Carole Lévesque

Dans un premier temps, ce cours introduit l'étudiant à la démarche et aux orientations du programme : sa vision, ses objectifs, ses perspectives, ses enseignements interdisciplinaires. Chacun des cours obligatoires et des ateliers optionnels de ce programme est présenté et discuté en présence des responsables. Dans un deuxième temps, l'étudiant se familiarise avec : 1) l'éventail des pratiques de recherche interactive en sciences sociales — recherche participative, collaborative, contextualisée, partenariale —; 2) leurs conditions d'émergence et de mise en œuvre; 3) leur portée et leurs retombées scientifiques et sociales. Ces pratiques sont examinées à partir d'exemples concrets qui favorisent la rencontre d'une diversité d'acteurs de la recherche : chercheurs, représentants de milieux gouvernementaux, représentants de groupes communautaires, représentants d'institutions publiques. Les ancrages épistémologiques, conceptuels, méthodologiques et éthiques de ces pratiques sont passés en revue. Dans un troisième temps, l'étudiant a l'occasion d'aborder sur un plan analytique les questions relatives à l'ouverture de l'université vers d'autres milieux, à la pertinence sociale de la recherche et au rôle de la recherche en sciences sociales dans les processus de prise de décision au sein des instances gouvernementales; plus particulièrement ici. L'étudiant sera sensibilisé aux considérations éthiques soulevées par ces nouvelles conditions et orientations, notamment la propriété intellectuelle des données de recherche, l'autonomie du chercheur, le rapport entre recherche et idéologie; le rapport entre recherche et agenda politique; l'accessibilité aux résultats de recherche; les protocoles de recherche élaborés par diverses instances non universitaires.

PRA8110 MÉTHODES DE RECHERCHE (6 CR.)

Responsables : Nicole Gallant et Michel Trépanier

Ce cours vise à former l'étudiant aux méthodes et méthodologies de recherche en sciences sociales. La première partie du cours met l'accent sur des thèmes transversaux liés à la méthode de recherche : courants de recherche, formulation d'hypothèses, problématisation, opérationnalisation, causalité/explication, éthique, etc. Elle permettra également à l'étudiant de maîtriser les différentes méthodologies de collecte et de traitement de l'information en sciences sociales, tant qualitatives que quantitatives : questionnaire, entretien, observation, analyse de contenu, analyse de données, etc. Cette première partie s'organise autour d'exposés magistraux dispensés par des professeurs-chercheurs spécialistes de ces différentes méthodes et méthodologies. La deuxième partie permet à l'étudiant d'approfondir la méthode qu'il mettra en œuvre lors de son stage/essai. Cette deuxième partie consiste en des lectures dirigées et des séminaires où les étudiants sont invités à présenter leur méthode.

PRA8130 ACTION PUBLIQUE (3 CR.)

Responsable : Diane Saint-Pierre

Ce cours met en valeur l'expertise des acteurs publics et poursuit un objectif de compréhension des enjeux sociaux, politiques, idéologiques, professionnels et organisationnels de l'action publique, de la dynamique des processus de décision dans les milieux d'action et, enfin, du rôle de la recherche dans la définition des actions et politiques qui s'y rattachent. Les séminaires et conférences proposés permettront d'approfondir les

questions relatives aux activités et interventions des milieux d'acteurs et aux contextes variés qui engagent une mobilisation collective afin de solutionner un problème public et qui œuvrent ultimement à la régulation de la société. Bref, il vise à permettre aux étudiants d'asseoir leur réflexion et prise de décision sur une analyse pertinente de l'environnement complexe de l'action publique grâce, notamment, à une meilleure maîtrise de ses grands paramètres et, éventuellement, à la confrontation d'expériences afin de comprendre les pratiques existantes et émergentes.

PRA8140 NOUVELLES RÉGULATIONS ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES (3 CR.)

Responsable : Mircea Vultur

Ce séminaire vise à offrir aux étudiants un cadre d'analyse et de compréhension des nouvelles formes de régulation des sociétés contemporaines en mettant l'accent sur la dynamique économique et sur son rapport avec le système de lois, de règles et de normes sociales. Quelques repères théoriques sur la notion de régulation sont d'abord présentés. Par la suite, à partir d'études de cas, seront examinées, de manière détaillée, des formes concrètes de transformation (ex. : les politiques sociales de lutte contre la pauvreté, l'essor du travail atypique, la prolongation de l'activité après l'âge de la retraite, les enjeux liés au développement régional, la diversité culturelle, les communautés autochtones) afin de mettre en perspective les interactions entre les évolutions récentes dans chaque cas étudié et le système de lois, de règles et de normes.

PRA8150 MOBILISATION DES CONNAISSANCES I (1 CR.)

Responsable : Carole Lévesque

Ce cours vise à introduire l'étudiant à la question de la mobilisation des connaissances, de manière générale d'abord, et en regard des sciences sociales par la suite, en lui fournissant un cadre historique et cadre d'analyse lui permettant de situer ce mouvement et ses manifestations au sein de différentes traditions de recherche. Il offre un regard sur l'état des questionnements et des orientations en ce domaine selon qu'elles proviennent du milieu universitaire, des instances gouvernementales, des organismes subventionnaires ou des grandes institutions internationales. Ce cours permet également à l'étudiant de prendre la mesure des tendances, politiques et stratégies internationales en matière de mobilisation et de cerner les défis qu'elles posent aux chercheurs des sciences sociales.

PRA8151 MOBILISATION DES CONNAISSANCES II (2 CR.)

Responsable : Carole Lévesque

Ce cours propose l'examen de divers modes de mobilisation des connaissances en sciences sociales tels que développés et mis en œuvre au Québec, au Canada et dans d'autres pays. Il permet notamment de décrire et de caractériser : 1) des outils de mobilisation; 2) des mécanismes et dispositifs de mobilisation; 3) des structures de mobilisation; 4) des produits de mobilisation. Il permet également de situer les activités de diffusion, de transfert et de transmission des connaissances au sein du complexe plus large de la mobilisation. Le cours s'intéresse aussi aux avantages intellectuels, sociaux, culturels et économiques de la mobilisation et à ses impacts autant sur la société que sur la recherche et l'enseignement universitaire.

PRA8160 LIEN SOCIAL (3 CR.)

Responsable : Françoise-Romaine Ouellette

Ce séminaire propose une réflexion interdisciplinaire sur les mutations contemporaines du lien social, en mettant l'accent sur les pratiques individuelles, collectives et institutionnelles qui produisent et reproduisent les rapports sociaux, les appartenances et les identités. Il permettra l'approfondissement des notions, concepts et approches analytiques pertinentes à l'étude des conditions du « vivre ensemble », à travers la discussion des résultats de recherches menées au Québec sur, par exemple, les solidarités familiales, l'insertion sociale des jeunes, la protection sociale des travailleurs retraités, l'immigration et les liens transnationaux, les mouvements sociaux urbains, les dispositifs de protection de l'enfance, les aînés en perte d'autonomie.

PRA8170 CHAMPS CULTURELS (3 CR.)

Responsable : Guy Bellavance et Christian Poirier

Ce séminaire s'adresse aux étudiants directement concernés par l'analyse des secteurs culturels, intellectuels et scientifiques. Il vise : a) à présenter les enjeux actuels et débats historiques suscités par le développement de ces secteurs d'activité; b) à dégager les principales hypothèses théoriques à la base des recherches actuelles sur ces secteurs et à en discuter les résultats. Cet examen est conjugué à une interrogation générale sur la place et le rôle de la culture et du savoir dans les sociétés contemporaines. L'ensemble des contenus est présenté sous trois aspects : 1) cadres conceptuels utilisés pour l'analyse de ces secteurs; 2) évolution de ces champs d'activité sociale en relation aux pouvoirs publics et aux logiques d'action collective; 3) évaluation de résultats de recherches récentes. Chacun de ces aspects correspond à un bloc de séances faisant alterner exposés magistraux, lecture de textes, discussions de groupes et présentations orales et écrites par les étudiants.

PRA 8310 ATELIER THÉMATIQUE I (1 CR.)

Responsable : Variable selon le trimestre

À contenu variable, cet atelier permet des apprentissages qui complètent la formation en transfert de connaissances, en rédaction et en communication (apprentissage de logiciels tel End-Note, veille documentaire, web, utilisation de banque de données de Statistique Canada, techniques d'animation de groupe, styles de rédaction, réalisation de présentations publiques, etc.). Cet atelier est présenté par des experts du Centre ou de l'extérieur selon des durées variées.

PRA 8320 ATELIER THÉMATIQUE II (1 CR.)

Responsable : Variable selon le trimestre

À contenu variable, cet atelier permet des apprentissages qui complètent la formation en transfert de connaissances, en rédaction et en communication (apprentissage de logiciels tel End-Note, veille documentaire, web, utilisation de banque de données de Statistique Canada, techniques d'animation de groupe, styles de rédaction, réalisation de présentations publiques, etc.). Cet atelier est présenté par des experts du Centre ou de l'extérieur selon des durées variées.

À l'hiver 2010 : L'usage des statistiques sociales à l'interface de la recherche et de l'action. Responsables : Alain Bélanger, Benoît Laplante et Nathalie Vachon

PRA 8330 RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE (1 CR.)

Responsables : Alain Borsi et Normand Perron

Cette activité dirigée comporte une initiation aux méthodes de recherche bibliographique appliquées aux sujets de recherche des étudiants. Elle permet de choisir des banques de données pertinentes au sujet recherché, d'exploiter les différentes fonctionnalités des moteurs de recherche, d'élaborer une stratégie de recherche à partir d'un thésaurus et/ou d'un vocabulaire contrôlé et/ou de mots-clés, de reconnaître les éléments bibliographiques d'une référence en lien avec les principaux catalogues des bibliothèques universitaires et, enfin, de transférer les connaissances acquises dans d'autres outils de recherche. Cette activité conduit à une première sélection de références bibliographiques de différentes sources (livres, revues, rapports) utiles pour l'activité de lectures dirigées.

PRA 8410 SÉMINAIRE THÉMATIQUE I (1 CR.)

Responsable : Variable selon le trimestre

D'une durée de 15 heures, ce séminaire porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés). Il permet aux étudiants d'approfondir une thématique spécifique (sociétés autochtones, vieillissement en emploi, circulation des individus dans les sociétés contemporaines, utilisation de banques de données, etc.), de prendre connaissance des recherches récentes en ce domaine, d'en discuter et de développer un aspect particulier dans le cadre d'un travail écrit. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

PRA 8420 SÉMINAIRE THÉMATIQUE II (2 CR.)

Responsable : Variable selon le trimestre

D'une durée de 30 heures, ce séminaire porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés). Il permet aux étudiants d'approfondir une thématique spécifique (sociétés autochtones, vieillissement en emploi, circulation des individus dans les sociétés contemporaines, utilisation de banques de données, etc.), de prendre connaissance des recherches récentes en ce domaine, d'en discuter et de développer un aspect particulier dans le cadre d'un travail écrit. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

En janvier 2010 : Initiation aux relations d'interface. Responsables : Hélène Belleau et Myriam Simard

PRA 8430 SÉMINAIRE THÉMATIQUE III (3 CR.)

Responsable : Variable selon le trimestre

D'une durée de 45 heures, ce séminaire porte sur un thème de recherche développé par un ou des professeurs (réguliers, invités, associés). Il permet aux étudiants d'approfondir une thématique spécifique (sociétés autochtones, vieillissement en emploi, circulation des individus dans les sociétés contemporaines, utilisation de banques de données, etc.), de prendre connaissance des recherches récentes en ce domaine, d'en discuter et de développer un aspect particulier dans le cadre d'un travail écrit. Le ou les professeurs concernés assument l'évaluation des travaux des étudiants.

À l'hiver 2010 : Séminaire thématique III : Le chercheur, l'utilisateur et le milieu : conditions d'une pratique interactive. Responsables : Madeleine Gauthier et Fernand Harvey

PRA8440 LECTURES DIRIGÉES (3 CRÉDITS)

Responsable : Directeur du stage/essai

Cette activité vise un approfondissement des connaissances théoriques en lien avec le projet de recherche en préparation dans les thématiques du *Lien social* ou des *Champs culturels*. Un programme de lectures est préparé par l'étudiant sous la supervision de son directeur du stage/essai. Cet exercice doit conduire à une meilleure compréhension de l'ensemble des cadres théoriques susceptibles d'être utilisés au moment de l'essai ainsi qu'à une connaissance des principales recherches empiriques existantes sur le sujet. La lecture critique et la synthèse des textes retenus permettent à l'étudiant de réaliser les choix stratégiques nécessaires à la préparation de l'essai.

PRAXXXX SÉMINAIRE THÉMATIQUE IV (3 CRÉDITS)

Responsable : Variable selon le trimestre

Le cours vise à offrir à l'étudiant un regard critique sur l'innovation. À cet égard, le cours n'étudie pas le phénomène de l'innovation comme tel ni les innovations elles-mêmes, à l'instar de la littérature sur l'innovation technologique par exemple. Il s'intéresse plutôt à l'innovation comme catégorie du discours contemporain. À cette fin, le cours propose l'étude 1) de l'histoire de la catégorie, depuis son origine au Moyen Âge, 2) des représentations de l'innovation véhiculées dans les discours publics et savants de la Renaissance à aujourd'hui, et 3) des théories développées pour expliquer l'innovation, particulièrement celles apparues au 20^e siècle. Le cours vise à fournir à l'étudiant les outils conceptuels lui permettant de comprendre comment l'innovation est passée d'une conception négative et péjorative (1400-1900) à une valeur sociale unanimement partagée.

À l'hiver 2010 : Séminaire thématique IV : La notion d'innovation : histoire, représentations et théories. Responsable : Benoît Godin

PRA8610 PRÉPARATION DU PROJET DE STAGE/ESSAI (2 CR.)

Responsables : Hélène Belleau et Myriam Simard

En collaboration avec le directeur du stage/essai et les partenaires impliqués, l'étudiant sera amené à préparer son stage en précisant les objectifs qu'il entend poursuivre et en explorant diverses facettes de la culture organisationnelle de son milieu de stage (aspects historiques, logistiques, éthiques, acteurs clés, etc.). Ce cours vise également à définir les principaux paramètres qui conduiront à la production de l'essai, soit le rapport réalisé à la suite du stage. Il s'agira pour l'étudiant d'intégrer dans le cadre d'une problématique spécifique, les dimensions théoriques et méthodologiques de son projet et de planifier les diverses activités de mobilisation et d'échange des savoirs qui s'y rattachent.

PRA8620 STAGE/ESSAI (12 CR.)

Responsable : Directeur de stage/essai et représentant du milieu d'action associé au projet

Le stage permet à l'étudiant d'expérimenter le rôle d'interface en réalisant un mandat dans une équipe de recherche de l'INRS-UCS, en lien avec un milieu d'action, ou directement dans un milieu d'action associé au programme d'études. L'essai permet à l'étudiant de rendre compte de son stage. L'étudiant y intègre l'ensemble des connaissances et compétences acquises à travers une application concrète d'une activité d'interface entre recherche sociale et action publique. Le stage/essai constitue l'activité de synthèse du programme de maîtrise.

PRA8630 TRANSFERT DIRIGÉ (4 CR.)

Responsable : Directeur du stage/essai et représentant du milieu d'action associé au projet

L'étudiant réalise une activité de transfert des connaissances à partir de son expérience de stage et expérimente ainsi concrètement cette dimension spécifique associée au travail de médiateur dans l'interface entre la recherche et l'action. L'étudiant choisit parmi différentes activités possibles : organisation d'un débat public, d'une journée d'étude ou d'un colloque, mise sur pied d'un site web, création d'un bulletin d'information, préparation d'un dossier d'information en vue d'une diffusion dans les médias, etc.
